

Sujet : Chambre Claude demande : Le Pradet - sentier du littoral

Date : Sun, 11 Oct 2020 19:17:32 +0200

Bonjour, je souhaite donner mon avis sur l'enquête publique portant projet sur la modification de la servitude de passage piéton.

Le nouveau tracé va passer devant chez moi au démarrage de la plage des Bonnettes et permettrait aux "promeneurs" divers et variés de visualiser ma propriété ou réside ma grand-mère de 97 ans et lors des vacances nos jeunes enfants. Souhaitant un traitement équivalent aux autres riverains je souhaiterai la mise en place comme cela est fait par ailleurs près du portique d'un mur de Bruyères d'un mètre quatre-vingt pour éviter un visuel direct ainsi que le bruit généré par les nombreux promeneurs.

Je souhaite aussi entrer en contact car si l'on fait ce nouveau chemin, ce qui est fondamentalement très bien il faudrait d'abord que les eaux pluviales dévalant l'avenue Raimu ne puissent plus entrer dans la résidence Jeanne d'Arc en mettant en danger la vie de personne. Malgré nos recommandés aucune réponse n'a jamais été apportée malgré les photos et les vidéos et il faudrait donc agir la en priorité par rapport au sentier du littoral pour éviter un scandale du type Vaison-la-Romaine ou autre. Merci de me tenir informé je serai ravi de pouvoir échanger avec des personnes responsables. Avec mes sincères salutations, Claude Chambre

Profil : particulier

Nom : Chambre

Prénom : Claude

Code postal : 83220

Ville : Le Pradet